

Motion d'Orientation

2023 - 2024

Nos adhérents



Le CRAJEP est une association Loi 1901, instance de coopération et de coordination regroupant des organisations de Jeunesse et d'Education Populaire structurées au niveau régional et qui constituent ses adhérents.









































Préambule



Dans une période qui met en discussion la question de la parole des jeunes et les méthodes d'éducation populaire, le CRAJEP Centre –Val de Loire, souhaite réaffirmer toute l'utilité et la modernité de l'éducation populaire.

Texte issu d'un positionnement national Cnajep adopté en AGP régionale du 02/12/20

Une ambition émancipatrice et un projet de transformation sociale



Les associations de jeunesse et d'éducation populaire agissent par l'éducation, la formation, l'expérimentation, la participation et la mobilisation citoyenne afin de permettre aux individus d'acquérir des savoirs et des compétences, un sens critique, d'être acteurs de leur projet de vie, de projets collectifs et de se construire comme citoyen.nes.

Elles fabriquent en permanence des propositions répondant aux enjeux éducatifs, sociaux et culturels et aux besoins des populations.

Les projets associatifs des associations de jeunesse et d'éducation populaire s'inscrivent dans une perspective de transformation sociale, afin de tendre vers une société plus juste, plus solidaire, plus écologique, plus responsable et plus démocratique.

Des démarches d'éducation populaire

1/3



En contact permanent avec les citoyen.nes de tous âges, les associations de jeunesse et d'éducation innovent constamment en utilisant des méthodes participatives et adaptées qui invitent les citoyen.nes à être au cœur des débats politiques, sociaux et sociétaux et agissent dans des espaces éducatifs, sociaux, culturels (centres de loisirs, séjours campés, centres sociaux, maisons de jeunes et de la culture, foyers de jeunes travailleurs, chantiers de jeunes bénévoles, ...) comme dans les établissements scolaires.

Des démarches d'éducation populaire

2/3



Les mouvements d'éducation populaire ont un leitmotiv : chaque citoyen.ne est en capacité de comprendre le monde qui l'entoure et d'agir sur lui dans la mesure où sont réunies de bonnes conditions de co-éducation, de partage des savoirs, d'égale considération des paroles, de diversité des expressions. Le savoir-faire des associations de jeunesse et d'éducation populaire réside dans leur capacité à utiliser et inventer des méthodes actives, quelque soient leurs champs d'intervention : la culture, l'art, les loisirs, le sport, la science...

Des démarches d'éducation populaire

3/3



Ainsi les citoyen.ne.s sont continuellement invité.e.s à développer leur pouvoir d'agir. L'éducation au droit (et aux droits), la construction de l'esprit critique constituent des priorités pour permettre à chacun.e de (re)prendre confiance et de s'exercer à des responsabilités citoyennes. Face au défi démocratique actuel, ces démarches sont impératives, aujourd'hui encore plus qu'hier.



Des processus avec et pour les jeunes

1/3



Les associations de jeunesse et d'éducation populaire permettent quotidiennement l'éclosion et la réalisation des engagements des citoyen.nes et notamment des jeunes. Elles créent des espaces d'engagement citoyen ouverts à toutes et tous. Ces espaces de confiance sont fondamentaux pour les jeunes car ils valorisent leurs capacités, leur permettent d'expérimenter et de construire leur pensée. Ils visent à faire émerger une envie de contribuer à la construction d'une société meilleure.

Des processus avec et pour les jeunes

2/3



Les jeunes, comme l'ensemble des citoyen.nes, ne souhaitent pas seulement être consultés de temps en temps. Ils veulent être partie prenante du débat et de l'action publics à la fois pour agir sur leur environnement mais aussi pour co-élaborer des politiques publiques qui répondent à leurs besoins. Ces processus de participation prennent du temps, se construisent dans des parcours divers et inclusifs d'engagement que les associations de jeunesse et d'éducation populaire proposent et animent avec convictions. Ils impliquent du débat entre pairs et avec des acteurs et des actrices politiques et de la société civile organisée. Ils nécessitent une écoute attentive et un dialogue constructif avec la puissance publique.

Des processus avec et pour les jeunes

3/3



Le CrajepCentre –Val de Loire et les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui le compose, réaffirment la contribution fondamentale de ces démarches pour faire vivre une démocratie participative aux côtés d'une démocratie représentative. Les pouvoirs publics ont su compter sur cette force associative qui, par des démarches constamment renouvelées et contextualisées, a su faire face aux successions de crises et d'atteintes aux principes républicains et constitue un formidable levier d'action pour les jeunesses et un rempart contre toutes les formes d'obscurantismes.

Ce que nous voulons faire ensemble



- Faire connaître et reconnaître le rôle et la contribution des associations d'éducation populaire à l'intérêt général
- * Agir pour défendre, renforcer et promouvoir les politiques sociales en matière d'enfance, de jeunesse, de handicap, de solidarité et d'inclusion sociale
- * Prendre en compte et exprimer les préoccupations de chacune de nos composantes
- Lutter contre toute forme de discrimination en matière de sexe, de genre, d'appartenance sociale, ethnique, religieuse et de nationalité

Les domaines d'activités et d'intervention du CRAJEP et de ses membres



Education	Formation	Handicap	Action sociale	Logement	Emploi
Insertion professionnelle	Inclusion sociale	Solidarité	Lien social	Citoyenneté	Coopération et solidarité internationale
Culture	Santé	Sports	Transports et mobilité	Loisirs éducatifs	Services aux personnes
	Développement local	Environnement	Tourisme social et solidaire		

Les missions du CRAJEP





Représenter

 Représenter et défendre l'intérêt des associations de jeunesse et d'éducation populaire



Promouvoir

 Promouvoir l'utilité sociale des actions réalisées par nos membres



Coordonner

 Coordonner des dispositifs facilitateurs de l'action de nos membres



Piloter

 Piloter des projets d'intérêt général facteurs de lien social



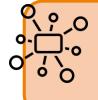
Animer

 Animer les coopérations inter réseaux et favoriser les partenariats



Initier

 Initier des projets et des expérimentations réalisés par nos membres



O Informer

 Informer les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire en région



Relayer

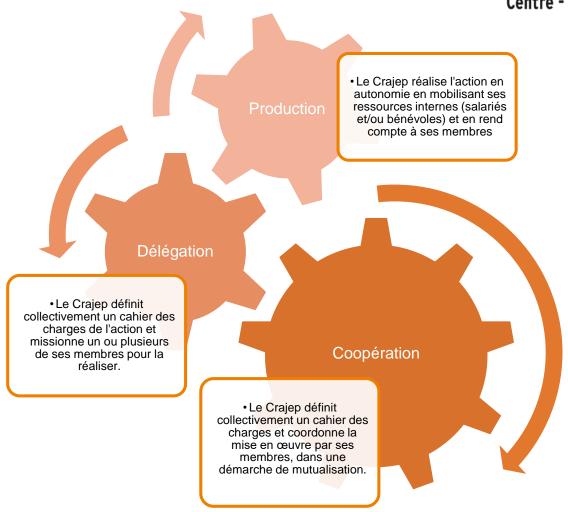
 Relayer les initiatives et les projets d'intérêt général portés par nos membres

Le fonctionnement du CRAJEP



Centre - Val de Loire

Principe de subsidiarité: Production, coopération et délégation



AXE 1:

Favoriser l'engagement, la citoyenneté et l'égalité

AXE 2:

Favoriser l'orientation, la formation et l'emploi

Les axes de la motion d'orientation

AXE 3:

Favoriser les transports, le logement et la mobilité

AXE 4:

Favoriser la santé, la culture et les loisirs éducatifs



AXE 1

Favoriser l'engagement, la citoyenneté et l'égalité



Axe 1 : déclinaison en objectifs



Centre - Val de Loire

Promouvoir et favoriser toutes les formes d'engagement et de participation volontaires

- Promouvoir, dans et hors des établissements scolaires, l'engagement associatif, les acteurs associatifs de l'engagement et les moyens disponibles pour s'engager
- Soutenir des initiatives de concertation et de consultation libre et spontanée des jeunes, type Parlement Libre des Jeunes, coordonné par le Crajep.
- Animer, gérer et promouvoir la Plateforme régionale d'Animation des Acteurs et actrices Jeunesse (PAAJ)

Accompagner les jeunes dans l'exercice d'une citoyenneté consciente des droits et devoirs du citoyen

- Développer la formation des responsables publics (techniques et politiques) à la prise en compte et à l'intégration des jeunes dans la gouvernance et la conception des politiques publiques.
- Concevoir et coordonner, à titre expérimental le déploiement par le Crajep de la démarche de « Dialogue Structuré ».
- * Relayer les initiatives et dispositifs en faveur de la jeunesse initiés par l'Etat ou les collectivités territoriales : fabriques d'initiatives citoyennes, portail Web dédiés aux jeunes, formation Cfga, service civique, etc...

Lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalités

Initier des actions éducatives permettant de repérer et de lutter contre les différentes formes de discriminations, qu'elles soient liées à des dominations liées à l'âge, au genre, à la classe, au handicap, etc., et ainsi permettre la multiplication de cadres inclusifs et égalitaires

Axe 1 : déclinaison en actions



- Construire un plaidoyer en directions des responsables publics et des acteurs jeunesse pour l'intégration des jeunes dans la construction des politiques publiques
- Formation « Lutter contre les idées des extrêmes droites »
- Conduire un DST au niveau régional
- Promouvoir l'engagement et la connaissance des dispositifs existants
- * Implication dans les rencontres régionales de la démocratie permanente et de l'éducation populaire en 2023
- Participation aux rencontres nationales de l'éducation populaire en 2024
- Observer nos fonctionnements internes sur la place faite aux jeunes dans nos espaces décisionnels



AXE 2

Favoriser l'orientation, la formation et l'emploi



Objectif 2

Axe 2: Déclinaison en objectifs



Participer aux travaux du S.P.R.O (Service Public Régional de l'Orientation) pour y représenter les associations J.E.P

- Promouvoir, dans et hors des établissements scolaires, l'engagement associatif, les acteurs associatifs de l'engagement et les moyens disponibles pour s'engager
- Animer les démarches de coopérations intersectorielles entre le réseau J.E.P et le réseau I.J (Information Jeunesse)

Développer les compétences et accompagner la professionnalisation

- Initier, coordonner et promouvoir le développement en région d'une offre de formation qualifiante de qualité dans le secteur de l'animation socioculturelle (Niveau 5 - Cpjeps à niveau 1 – Desjeps)
- * Initier et animer un chantier régional sur l'identification des compétences et la professionnalisation des acteurs de l'animation

Participer à la réalisation des politiques publiques en faveur de l'emploi et de l'insertion

- * Participer aux instances de concertation régionale autour de la politique de l'emploi et son évaluation
- * Promouvoir la formation BAFA et militer en faveur d'un dispositif d'aides financières à la formation

Axe 2 : déclinaison en actions



- * Faire un état des lieux des relations entre les AJEP et les structures IJ sur les territoires
- Travailler à une convention cadre régionale entre le CRAJEP et le CRIJ
- Implication du CRAJEP et de ses membres sur le chantier orientation du COJ
- Représentation des AJEP au SPRO
- Inciter les AJEP à s'investir dans les coordinations territoriales du SPRO
- Poursuite des travaux métiers animation
 - → Engager des travaux sur l'attractivité des métiers
 - → Favoriser et soutenir les initiatives dans les bassins de vie
 - → Valoriser la notion de parcours et la différence entre animation volontaire et animation professionnelle
 - → Animer des espaces d'échange de bonnes pratiques à destination des employeurs pour l'emploi et la formation de leurs salarié·e·s
 - → Travail de veille sur les métiers de l'animation (réseau Hexopée, convention éclat...)
- * Etablir une charte de bonnes pratiques des mouvements JEP pour l'emploi et la formation de leurs salariés
- Militer auprès d'Uniformation pour un meilleur financement des remplacements des salariés pendant les formations



AXE 3

Favoriser les transports, le logement et la mobilité



Objectif 2

Axe 3: Déclinaison en objectifs



Développer l'accès aux transports collectifs et partagés

- Contribuer au maintien de l'effort de gratuité des transports scolaires interurbains en région et à la mise en place de la gratuité des transports interurbains et urbains pour les jeunes
- * Participer aux instances de concertation régionale autour de la politique du transport pour les jeunes et à son évaluation

Développer et garantir l'accès au logement adapté aux besoins des jeunes

- Contribuer au développement ou à l'amélioration du parc de logements
- Participer aux instances de concertation régionale autour de la politique du logement pour les jeunes et à son évaluation
- Contribuer au développement de services d'accompagnement à la recherche de logements pour les jeunes

Développer l'accès à la mobilité Européenne et Internationale

Promouvoir et inciter les projets d'échanges Internationaux ou de mobilités Européennes portés par les acteurs J.E.P.

Axe 3 : déclinaison en actions



- Poursuite de la participation aux différentes instances (relayer, proposer...)
- * Améliorer l'interconnaissance des actions de chacun et de nos ressources respectives
- Avoir un état des lieux des actions sur la mobilité des AJEP
- Promouvoir davantage les projets d'échanges internationaux et de mobilité européenne : faciliter les financements et la coopération entre les acteurs
- * Accompagner les AJEP à être prescriptrices sur la question de l'accès au logement
- Implication au sein du chantier logement du COJ
- Encourager les partenariats entre les AJEP pour la formation, l'emploi, le logement et la mobilité des jeunes en situation de fragilité



AXE 4

Favoriser la santé, la culture et les loisirs éducatifs



Objectif 1

Axe 4: Déclinaison en objectifs



Favoriser l'accès à la pratique et à l'enrichissement culturel, partout et pour tous

- Animer des démarches de coopérations intersectorielles : DRAC, services des collectivités, Smac, Scène Nationale, réseaux d'acteurs culturels, ...
- Participer aux instances de concertation régionale autour de la politique culturelle pour les jeunes et son évaluation, en particulier au sein de la C.P.C.C

Favoriser l'accès à des loisirs éducatifs de qualité

- Promouvoir la plus-value éducative pour les jeunes des loisirs et services socio-culturels organisés et mis en œuvre par des associations J.E.P.
- * Relayer l'action de proximité et la qualité des services associations JEP dans le secteur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- * Participer aux instances de concertation régionales, autour des politiques de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Axe 4: déclinaison en actions



- * Intégrer des réseaux de santé et coopérer autour des valeurs et méthodes d'éducation populaires
- * Promouvoir la charte d'engagements réciproques jeunesse et éducation populaire
- Initier un rapprochement entre le CRAJEP et les réseaux régionaux impliqués dans le champ de la santé
- * Alimenter un plaidoyer pour la plus-value éducative (éducation populaire), des colos, loisirs, etc...
- Développer les liens CRAJEP/rectorat pour promouvoir les AJEP sur des projets scolaires